

Une rentrée sous le signe de l'exigence

À l'heure de la rigueur et de la réduction des postes, la circulaire de rentrée parue le 2 mai 2011, engage à une prise en compte renforcée de la diversité des élèves. Demande qui peut paraître paradoxale, mais s'avère urgente en raison de la difficulté du système français à combler les écarts, entre les élèves les plus performants et ceux qui présentent des difficultés.

De la maternelle au lycée, l'insistance est mise sur l'accompagnement différencié, en incitant à croiser excellence et lutte contre les inégalités, afin de combattre les déterminismes sociaux et culturels. Plus que jamais, cette bataille doit être prioritaire, afin d'engager chacun des élèves qui nous sont confiés, dans une logique de développement de compétences. Au-delà d'un corpus commun de connaissances et de valeurs, énoncés par la circulaire, il s'agit bien pour l'enseignant de s'assurer qu'il construit chez les élèves des compétences, ainsi que l'énonçait déjà Whitehead en 1929 ! : « *lorsque nous proposons une tâche cognitive aux enfants, nous devons être conscients du danger que représentent ce que j'appelle les idées inertes, c'est-à-dire les idées qui sont reçues par le cerveau sans être utilisées, mises à l'épreuve ou employées dans de nouvelles combinaisons* ».

Le plan de lutte contre l'illettrisme fait partie de cet arsenal de mesures à mettre en œuvre pour réduire les inégalités. La circulaire insiste sur l'enseignement de la compréhension en lecture, qui bien souvent, fait obstacle à la lecture, de façon plus persistante encore, que la capacité de déchiffrage. La musique, dont la pratique est encouragée dès la maternelle devrait permettre, elle aussi, d'inviter à l'écoute et à l'attention requises pour entrer dans les jeux de langage, nécessaires à la maîtrise du code.

La prévention de l'innumérisme, « dont les conséquences sont aussi graves que celles de l'illettrisme », est une priorité. Si le texte rappelle l'importance du calcul mental, de l'entraînement au raisonnement et à la maîtrise des techniques opératoires, il n'évoque pas l'enjeu de la construction du nombre et de la perception des quantités sur lesquels insiste R. Brissiaud dans ses publications. Évoquant un malentendu avec les évaluations de grande section, dans la mesure où celles-ci invitent à un dénombrement, mais pas à la constitution de collections, il montre que certains enfants s'engagent dans un comptage sans donner de sens,

ce qui amène à la confusion entre le dernier nombre nommé, nom du nombre (le nombre comme numéro) et le dernier nombre comme nom de la totalité de la quantité.¹

On ne peut que souligner le rappel des différentes formes d'évaluation qui doivent aider l'enseignant à identifier les besoins spécifiques de ses élèves avec l'évaluation diagnostique, mais aussi, par l'observation en classe ou durant les exercices proposés. L'évaluation de fin d'apprentissage devant être annoncée, préparée, comme le propose R. Antibî², afin de permettre à l'élève de prendre le contrôle. L'évaluation nationale est un instantané à un moment précis mais qui ne peut se substituer aux autres dispositifs.

Enfin, un des éléments de lutte contre les inégalités réside également dans la capacité du système à penser les passages de classe comme des plans inclinés et non des ruptures. Le lien CM2 / 6^e est ainsi à consolider avec la mise en place de PPRE passerelles ou de stages dans les locaux du collège, afin d'éviter que, dès les premières semaines, les élèves les plus vulnérables se retrouvent en échec.

Toute cette vigilance ne peut se faire que par une attention soutenue et une volonté renouvelée de prendre du temps pour les élèves qui ne s'embarquent pas d'emblée dans les nouveaux apprentissages de la classe. C'est un engagement pour l'enseignant, mais aussi pour les autres élèves. Il est donc essentiel de construire une vie de classe où le vivre ensemble s'engage davantage sous le signe de la coopération, que de la compétition. L'affichage de la déclaration des droits de l'Homme dans la classe devrait nous inciter à la construction de l'égalité. L'étude de la Marseillaise qui devrait contribuer à façonner des jeunes citoyens ne peut se construire que dans un rappel de la liberté, de l'égalité et la fraternité mais aussi de l'équité, afin que la classe soit un lieu où chacun bénéficie des apprentissages dans une attention à la prise en compte des différences et des besoins propres.

Vous trouverez en PJ un diaporama réalisé par la DDEC de Mayenne, qui rappelle les éléments de cette circulaire pour les classes maternelles et primaires et propose des liens vers des sites qui permettent cette mise en œuvre.

MO Plançon
SGEC / Département Éducation
Pôle école

¹ R. Brissiaud - <http://www.versunecoleinclusive.com/IMG/pdf/EvaluationComptageDegradation.pdf>

² R. Antibî - http://mclcm.free.fr/documents/050202_EPCC.pdf